



**LA PARTICIPATION DES JEUNES
DANS LES ASSOCIATIONS
DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE**

**RECHERCHE-ACTION DU CNAJEP
DÉCEMBRE 2014**

Réponse à l'appel à projets
du Fonds de développement de la vie associative (FDVA)

Cette étude est l'aboutissement d'un travail collectif coordonné par Nadine DUSSERT et Maixent GENET, avec l'appui précieux de Cécile BAZIN et Jacques MALET (Recherches & Solidarités).

Rédaction : Benoît MYCHAK

Parution : Décembre 2014



Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. Ces associations agissent sur l'ensemble des territoires dans des domaines aussi divers que l'éducation, la culture, les loisirs, la citoyenneté, l'accompagnement social, la défense des droits humains et du cadre de vie, la formation et l'insertion, le logement, les échanges internationaux... Le Cnajep constitue ainsi un observatoire et un laboratoire d'idées sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes. Il représente et porte la voix des associations membres. Il valorise et promeut l'actualité, la modernité et l'utilité de l'éducation populaire. Le Cnajep est un membre fondateur et actif du Forum européen de la Jeunesse.

Pour plus d'infos : www.cnajep.asso.fr

SOMMAIRE

CONTEXTE

LA PARTICIPATION DES JEUNES : UN ENJEU D'ACTUALITÉ POUR L'ÉDUCATION POPULAIRE

Page 5

MÉTHODE

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE DE RECHERCHE-ACTION

Page 9

Les acteurs impliqués

Une démarche de recherche-action

Une problématique resserrée

Une consultation élargie : le questionnaire en ligne

Un éclairage complémentaire : les auditions

CONSTATS

UNE RÉELLE IMPLICATION DES JEUNES DANS LA VIE DE L'ASSOCIATION

Page 17

Des réseaux pour les jeunes, mais pas toujours avec et par les jeunes

Des attentes exprimées, des obstacles à surmonter

PERSPECTIVES

DES ASSOCIATIONS MOBILISÉES POUR UNE ÉVOLUTION DES PRATIQUES

Page 30

Une réelle volonté de mieux faire

Des bonnes pratiques à approfondir

SYNTHESE

LES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE : OBSERVATOIRES ET LABORATOIRES DE LA PARTICIPATION DES JEUNES

Page 39

CONTEXTE

LA PARTICIPATION DES JEUNES : UN ENJEU D'ACTUALITÉ POUR L'ÉDUCATION POPULAIRE

Le regard que porte la société sur la participation des jeunes est ambivalent.

D'un côté, il pointe un individualisme croissant et une forme de désintérêt ou de désenchantement qui conduiraient les jeunes vers moins de militantisme, vers une faible implication dans les espaces d'engagement, et vers une certaine dépolitisation. Les analyses reviennent ainsi régulièrement au moment des différentes échéances électorales pour stigmatiser l'abstention et le vote extrême des jeunes comme étant les symptômes d'une crise de la participation des jeunes. Alors même qu'une récente étude de l'ANACEJ démontre que les jeunes ne votent pas plus que cela pour les partis extrémistes.¹ Ils manifestent plutôt à leur égard une réelle défiance.

D'un autre côté, la jeunesse est décrite comme une génération qui serait plus que jamais en recherche d'engagement, comme le montrent les fortes mobilisations contre les emplois précaires, le mal-logement, la réforme des retraites ou encore le mouvement des indignés. Cette perception se teinte parfois d'une crainte diffuse d'un « péril jeune » largement entretenue par le discours politique et médiatique.

Plutôt que de « crise » ou d' « érosion » de la participation des jeunes, les enquêtes qui paraissent depuis une dizaine d'années mettent en exergue les « **mutations** » des formes et des modalités d'engagement des jeunes. En d'autres termes, l'engagement des jeunes n'aurait pas disparu, mais il se déclinerait aujourd'hui sous des formes nouvelles qui viennent bousculer les cadres traditionnels et institutionnels de participation.

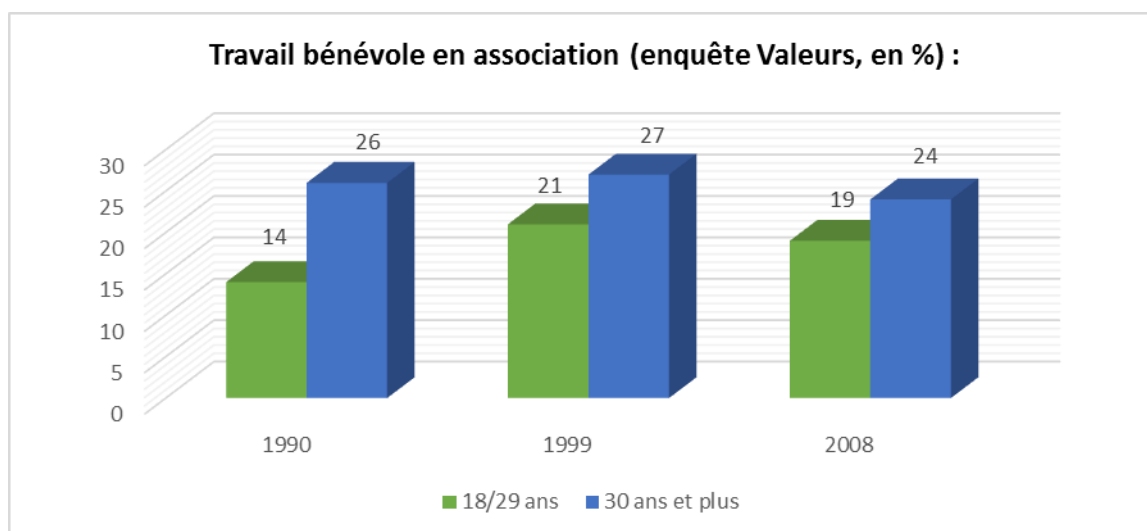
De nombreuses études soulignent ainsi que l'action qui doit résulter d'un engagement n'est plus tant menée au nom de principes généraux ou d'un idéal politique, qu'au nom d'une « morale de la proximité »² qui tend à privilégier des actions plus concrètes, plus ponctuelles et dont l'efficacité peut se mesurer immédiatement.

Dans ce contexte, **les jeunes continuent de s'investir fortement dans le tissu associatif** : leur taux de participation est de 43%, alors que celui des 30 ans et plus est de 41%. Quant au bénévolat associatif, il concerne, d'après les enquêtes valeurs³, près d'un jeune sur cinq, ce qui n'est pas négligeable. Après avoir progressé sensiblement de 1990 à 1999, il a légèrement régressé en 2008. Il reste légèrement inférieur chez les jeunes que chez les adultes, l'implication bénévole étant maximale entre 45 et 64 ans.

¹ « Les jeunes et le vote », Rapport d'enquête réalisé par l'ANACEJ et Civic planet, juillet 2014.

² Didier Lapeyronnie

³ Ces enquêtes sont réalisées tous les neuf ans en France et en Europe auprès d'échantillons représentatifs de la population nationale. Les résultats de la dernière enquête pour la France (2008) sont publiés sous la direction de Pierre Bréchon et Jean-François Tchernia, *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin. On peut consulter notamment l'article de Bernard Roudet « Participation associative : modérée, stable et peu militante », p. 59-63.



Les associations de jeunesse et d'éducation populaire sont à de multiples titres interpellées par ces évolutions des formes et des modes de participation des jeunes. Non seulement parce qu'elles mobilisent de nombreux jeunes, à la fois comme « publics » bénéficiaires et comme « ressource » militante. Mais aussi parce que la question de la participation, notamment des jeunes, renvoie à une préoccupation permanente, consubstantielle de ces associations. L'une des contributions essentielles de l'éducation populaire se situe en effet dans le renforcement de la capacité des citoyens à agir collectivement. L'enjeu est de taille, la citoyenneté active constituant un puissant vecteur de reconnaissance et d'émancipation pour l'individu, en même temps qu'un levier essentiel de l'évolution et de la transformation de la société.

A l'heure où les signes d'un malaise démocratique se font de plus en plus alarmants, comme en témoigne la défiance croissante exprimée dans les urnes et dans les enquêtes d'opinion ; à l'heure aussi où de nouvelles formes de mobilisation voient le jour, où des mouvements civiques et sociaux se structurent, où des instruments participatifs se multiplient, l'éducation populaire revendique un rôle majeur à jouer pour renforcer le pouvoir d'agir des citoyens et recréer le lien de confiance qui constitue le ciment de notre démocratie.

La présente étude s'inscrit dans la continuité des réflexions récentes sur l'engagement associatif, tout en **revendiquant une approche spécifique** à plusieurs égards, puisque nous avons fait le choix de nous focaliser sur :

- La participation des jeunes (les 16/30 ans).
- La participation dans un champ associatif précis (les associations de jeunesse et d'éducation populaire).
- La participation aux instances de décisions de ces associations (même si notre enquête s'intéresse aux différentes possibilités d'engagement au sein d'une association).

A travers la question de la participation des jeunes, il s'agira donc d'**interroger le rôle et la place de l'éducation populaire** comme outil d'éducation à la citoyenneté et vecteur de transformation sociale. L'objet de l'étude sera donc de dresser un état des lieux des différents modes de participation des jeunes à la vie de nos associations, et d'identifier les obstacles à surmonter et les leviers à activer afin de renforcer cette participation. Elle visera également à valoriser et mutualiser les bonnes pratiques développées par nos associations et à dégager des pistes d'amélioration en matière de participation des jeunes dans les associations de jeunesse et d'éducation populaire.

La réalisation de cette étude s'inscrit dans les **axes de la motion 2012/2017 du Cnajep**, dont l'une des orientations vise à développer des réflexions prospectives sur des sujets transversaux, structurants et fédérateurs pour les associations membres du Cnajep ; des réflexions appuyées sur l'observation des démarches, des activités, des modalités d'action et des pratiques de terrain des associations de jeunesse et d'éducation populaire. L'une des six orientations stratégiques prioritaires de cette motion porte par ailleurs sur la structuration, la promotion et la valorisation de l'engagement, notamment des jeunes. La présente étude se situe donc au croisement de ces deux ambitions.

Ce thème répond également à une attention portée par le ministère au renforcement de la place des jeunes dans la gouvernance des associations de jeunesse et d'éducation populaire, et plus largement à la feuille de route du **plan « Priorité Jeunesse »**, dont l'un des 13 chantiers prioritaires porte sur l'engagement des jeunes.

MÉTHODE

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE DE RECHERCHE-ACTION

Les acteurs impliqués

Le pilotage politique de l'étude a été assurée par un **binôme** composé de Nadine Dussert (UNHAJ – vice-présidente du Cnajep) et Maixent Genet (FAGE – administrateur du Cnajep).

Un **comité de pilotage élargi** a été constitué avec l'ensemble des associations membres et des CRAJEP qui souhaitent s'impliquer dans cette étude. 13 associations membres du Cnajep (AFS, Animafac, CEMEA, Concordia, EEDF, EEUDF, Familles Rurales, FAGE, FRANCAS, MRJC, PEC, UFAL, UNHAJ) et 4 CRAJEP (Ile de France, Languedoc-Roussillon, Lorraine, PACA), ont contribué à ce comité de pilotage.

Le Cnajep a eu recours à un **appui méthodologique externe**, qui a porté principalement sur l'élaboration de la grille de questionnement et l'analyse des résultats recueillis via notre questionnaire en ligne. Nous avons dans ce cadre noué un partenariat avec Recherche & Solidarités.

Enfin, afin de compléter et d'approfondir les résultats de cette enquête en ligne, nous avons procédé à l'**audition de 3 organisations nationales** membres du Cnajep : la fédération nationale des Francas, le Réseau national des Junior Associations (RNJA) et le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC).

Une démarche de recherche-action

La méthode choisie est celle de la recherche-action.

Plusieurs éléments nous permettent de revendiquer, pour ce travail, cet intitulé de recherche-action :

- Il s'agit d'une **recherche dont l'objet est sa propre pratique** – à la fois diverse et collective dans le cadre du Cnajep.
- Il s'agit d'une **démarche construite collectivement** et d'une production collective de connaissances.
- Il s'agit aussi d'une **recherche visant à modifier l'action et les pratiques** des acteurs.

Une problématique resserrée

L'ambition de départ : analyser les parcours de participation des jeunes dans et par les associations de jeunesse et d'éducation populaire

L'**objet de l'étude** devait porter initialement sur la construction des parcours de participation des jeunes dans et par les associations de jeunesse et d'éducation populaire. En quoi et comment les démarches développées par les associations de jeunesse et d'éducation populaire sont-elles productives d'un parcours participatif ?

Par « **participation** », nous entendons l'ensemble des formes d'implication et de contribution à la vie et au projet d'une

association : participation à la gouvernance, participation aux activités et aux projets, participation à la réflexion collective sur les problématiques sur lesquelles agit l'association.

Par « **dans et par** », nous entendons observer les associations de jeunesse et d'éducation populaire, à la fois comme des terrains de participation (« dans »), mais aussi comme des espaces d'apprentissage et de démultiplication de la citoyenneté (« par »).

Trois étapes de ce parcours devaient être examinées :

1. L'entrée dans une démarche de participation

Qu'est-ce qui est déclencheur ? Comment fait-on rentrer les jeunes dans nos associations ? Enjeu du « premier contact », condition du « déclic » qui permet d'attirer et de capter les jeunes. Moment de l'acte éducatif productif et générateur de cette dynamique participative. Quels sont les terrains attractifs et les sujets mobilisateurs aujourd'hui ?

2. La construction d'un parcours participatif

Question des démarches pour faciliter et créer les conditions d'une participation à la vie de l'association. Enjeu lié à la formation à la prise d'initiatives et de responsabilités : quelle politique d'émergence de jeunes responsables ? Quelle place de la dimension politique de la formation (bénévoles, volontaires, professionnels) ? Quels obstacles dans le parcours participatif des jeunes ?

3. L'essaimage : vers des engagements multiples

Que produisent les pratiques et les démarches des associations de jeunesse et d'éducation populaire en termes de renforcement de la participation des jeunes à la société en général ? Comment participe-t-on à l'étayage, à la réciprocité ? Comment peuvent s'articuler les différents modes d'engagement (dans et hors nos associations) ? Quels sont les ingrédients pour que cette envie de citoyenneté puisse se manifester et se décliner dans un processus (enjeu de « l'après ») ?

Sans remettre en cause cette **approche dynamique** (participation comme processus, comme parcours, comme accompagnement éducatif, ...) et **transversale** de la participation (bénévoles, volontaires, professionnels, publics « bénéficiaires »), il a été décidé, suite à la présentation du rapport intermédiaire devant le jury du FDVA, de **recentrer notre étude sur la question de l'accès et de la place des jeunes dans les espaces de décisions.**

Une consultation élargie : le questionnaire en ligne

Les cibles

Les destinataires de ce questionnaire étaient les **dirigeants d'associations** de jeunesse et d'éducation populaire **de différents échelons** (du local au national).

L'approche retenue pour notre enquête se situe du point de vue des associations, et non

pas des jeunes eux-mêmes. Pour compléter et affiner ce panorama, il serait évidemment utile de croiser cette parole associative avec le point de vue des jeunes engagés dans les associations.

Le champ de questionnements

L'enquête porte sur **les jeunes de 16/30 ans** (avec un focus sur les 16/18 ans).

L'approche comme processus aurait pu nous amener à considérer les trajectoires d'engagement avant 16 ans. Mais cette option a été exclue pour des raisons méthodologiques.

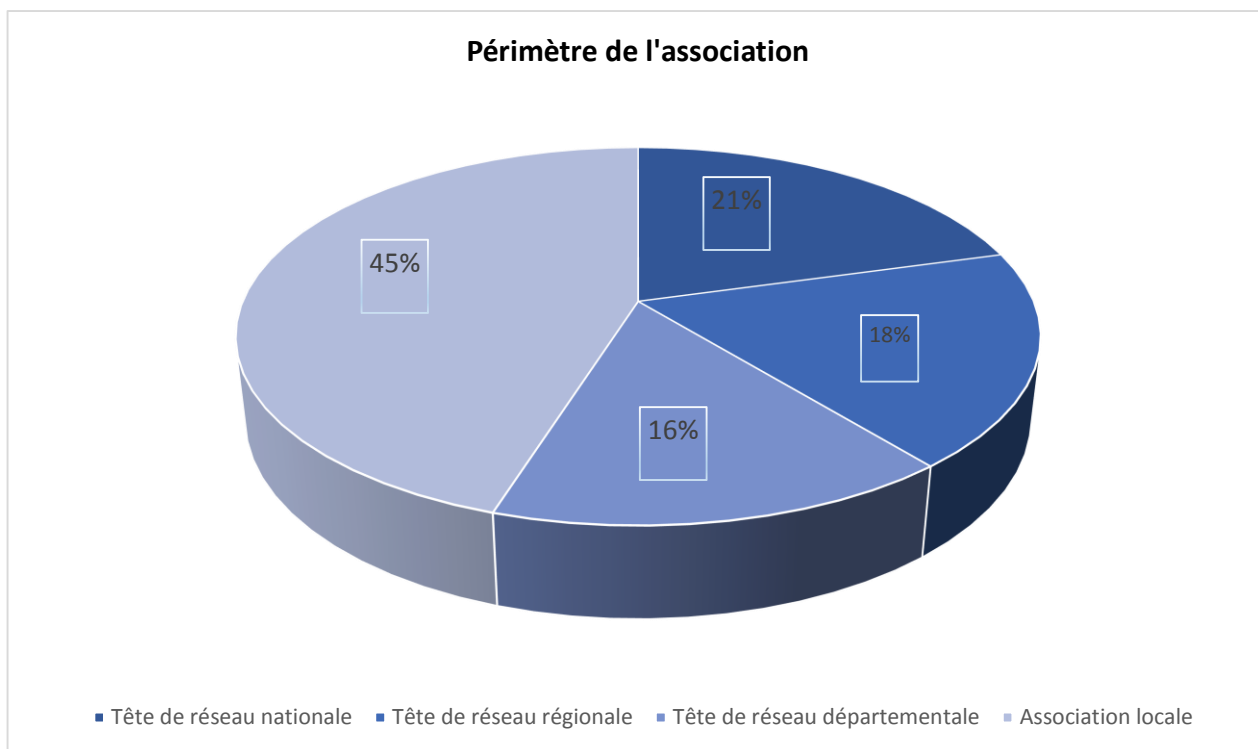
13 questions, structurées autour de deux axes :

- La place des jeunes dans l'association.
 - Votre association s'adresse-t-elle exclusivement à des jeunes de 16 à 30 ans (adhérents ou bénéficiaires) ?
 - Votre association est-elle gérée et/ou animée par des jeunes de 16 à 30 ans (bureau, conseil d'administration, commissions) ?
 - Votre association s'intéresse-t-elle aux jeunes de 16 à 18 ans ?
 - Pour votre association, la participation des jeunes à la vie et au projet de l'association doit permettre de ...
 - Si votre association poursuit un autre objectif, en favorisant la participation des jeunes à sa vie et à son projet, lequel ?
 - Votre association mobilise-t-elle des jeunes volontaires ?
 - Quelle est approximativement la part que représentent les jeunes de 16 à 30 ans parmi vos adhérents, vos bénévoles et volontaires, et vos dirigeants bénévoles ?
- La participation des jeunes aux instances de décisions.
 - Votre association rencontre-t-elle des difficultés pour faire participer les jeunes aux instances de décisions ?
 - Si oui, quels types de difficultés votre association rencontre-t-elle ?
 - Si votre association rencontre d'autres types de difficultés, pour la participation des jeunes aux instances de décisions, lesquelles ?
 - Votre association développe-t-elle des stratégies ou des actions pour encourager les jeunes à prendre place dans les instances de décisions ?
 - Si oui, quelles sont ces stratégies et/ou ces actions ?
 - La mise en œuvre de ces stratégies et/ou actions a-t-elle eu des effets positifs ?

Le panel

Le nombre d'associations ayant répondu au questionnaire s'élève à **266**.
L'échantillon peut donc être considéré comme pertinent.

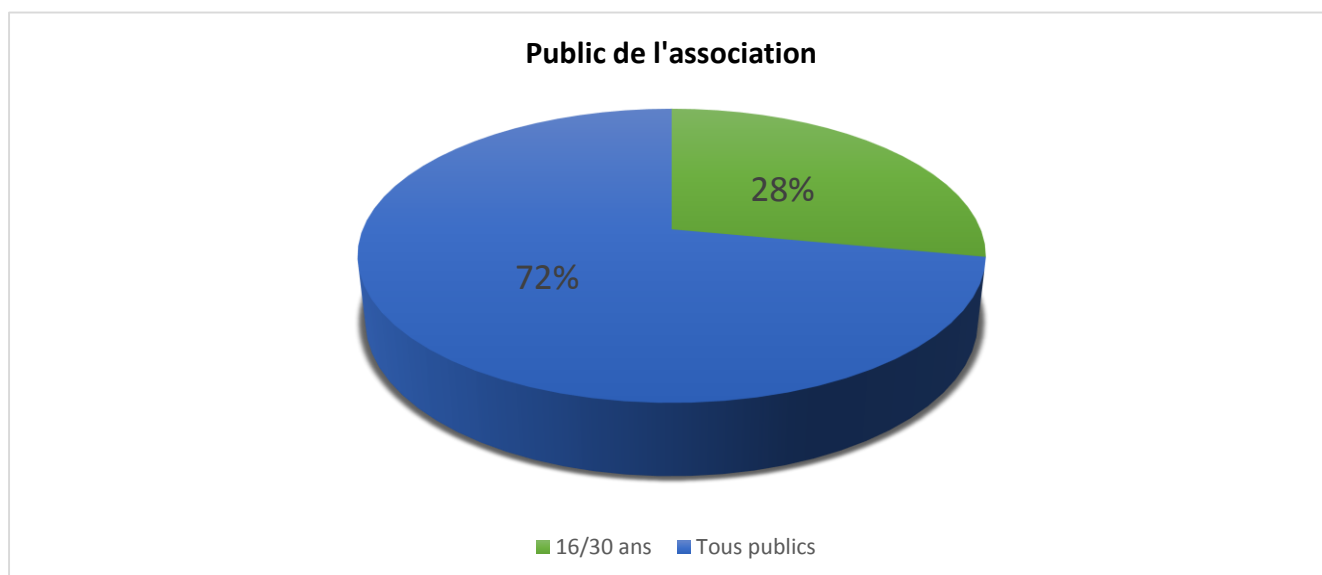
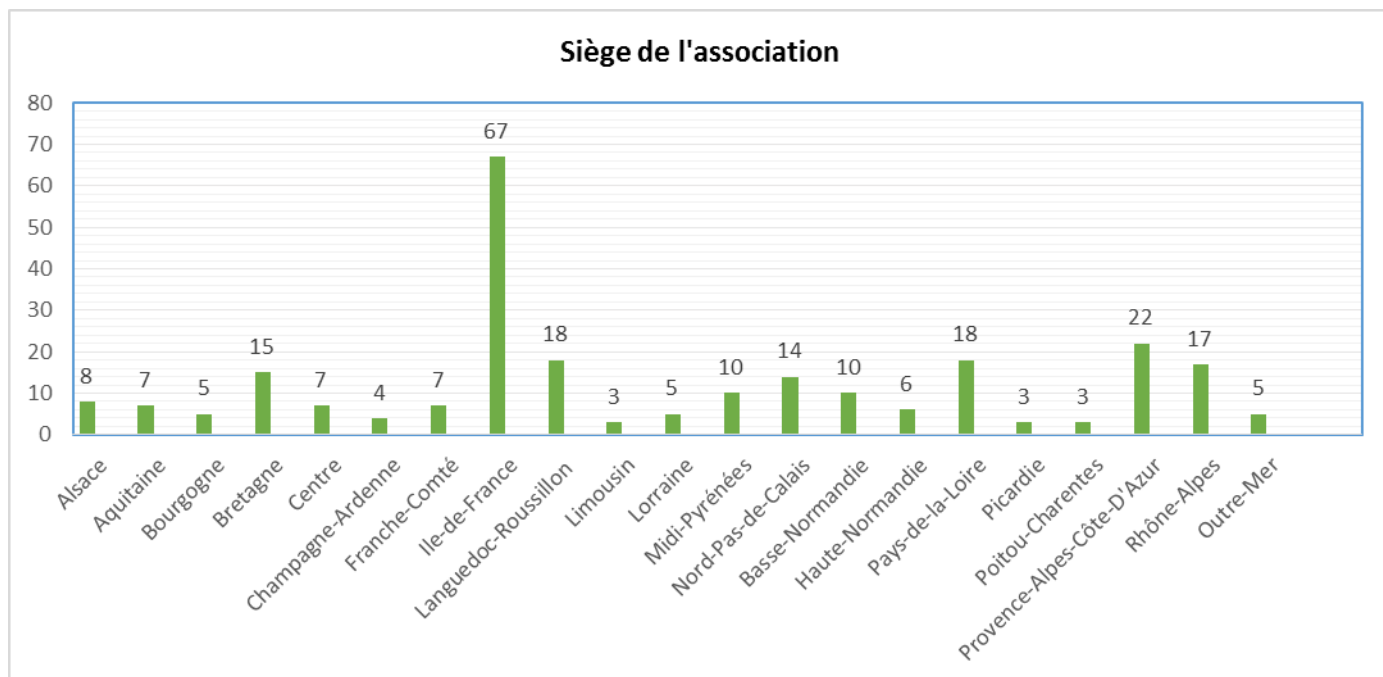
L'analyse de la typologie des répondants (diversité des réseaux, équilibre organisations de jeunes/associations d'éducation populaire, ancrage territorial, représentativité géographique) montre également la **pertinence de la segmentation** du panel.



Le panel couvre l'ensemble du territoire national, métropolitain et ultramarin.

La surreprésentation de la région Ile-de-France tient très certainement à la forte proportion des têtes de réseau nationales implantées dans la région.

A noter le nombre remarquable (supérieur à 10) de réponses issues de la Bretagne, du Languedoc-Roussillon, de Nord-Pas-de-Calais, des Pays-de-la-Loire, de Provence-Alpes-Côte-D'azur et de Rhône-Alpes.



A noter enfin la **forte implication des répondants**, qui ont renseigné très largement les questions ouvertes :

- 91 réponses à la Q5 (taux de réponse de 34%).
- 64 réponses à la Q10 (taux de réponse de 24%).
- 172 réponses à la Q12 (taux de réponse de 65%).

Au regard des critères retenus, les **résultats** du questionnaire en ligne seront **présentés selon deux variables** :

- le périmètre de l'association en distinguant les têtes de réseau nationale, les têtes de réseau départementale ou régionale et les associations locales.
- les associations ne s'adressant qu'à des 16-30 ans et celles s'adressant à tous publics.

Un éclairage complémentaire : les auditions

L'audition de personnes ressources vise à avoir des apports conceptuels sur la question de la participation et du militantisme des jeunes dans nos associations. Pouvoir identifier les obstacles et les leviers de la participation des jeunes, puis les démarches et les méthodes mises en place par des associations afin de mettre en avant des pistes d'évolution et d'amélioration.

Il s'agissait donc **d'approfondir principalement les questions 11 et 12 de l'enquête** : « Votre association développe-t-elle des stratégies ou des actions pour encourager les jeunes à prendre place dans les instances de décisions ? Si oui, lesquelles ? »

Éléments de calendrier

- 21 novembre 2013 : **réunion d'installation** du comité de pilotage - Validation du thème et du cadre méthodologique
- 1^{er} semestre 2014 : **première phase exploratoire** (exploration de la problématique + approfondissement des champs de questionnements)
- Septembre / Octobre 2014 : **deuxième phase d'enquête** (diffusion du questionnaire en ligne et exploitation des résultats)
- Novembre 2014 : **troisième phase d'approfondissement** (auditions)
- Décembre 2014 : **rédaction** de l'étude

CONSTATS

UNE RÉELLE IMPLICATION DES JEUNES DANS LA VIE DE L'ASSOCIATION

Des réseaux pour les jeunes, mais pas toujours avec et par les jeunes

Les jeunes sont fortement impliqués dans les associations de jeunesse et d'éducation populaire

A ceux qui penseraient que les associations de jeunesse et d'éducation populaire sont des repères de têtes grisonnantes, les résultats du questionnaire apportent un démenti catégorique ! A la question « Votre association est-elle gérée et/ou animée par des jeunes de 16 à 30 ans (bureau, conseil d'administration, commissions) ? », **70% des associations interrogées** (18% « exclusivement » + 52% « pour partie ») **affirment compter des jeunes de 16/30 ans dans l'ensemble de leurs instances.**

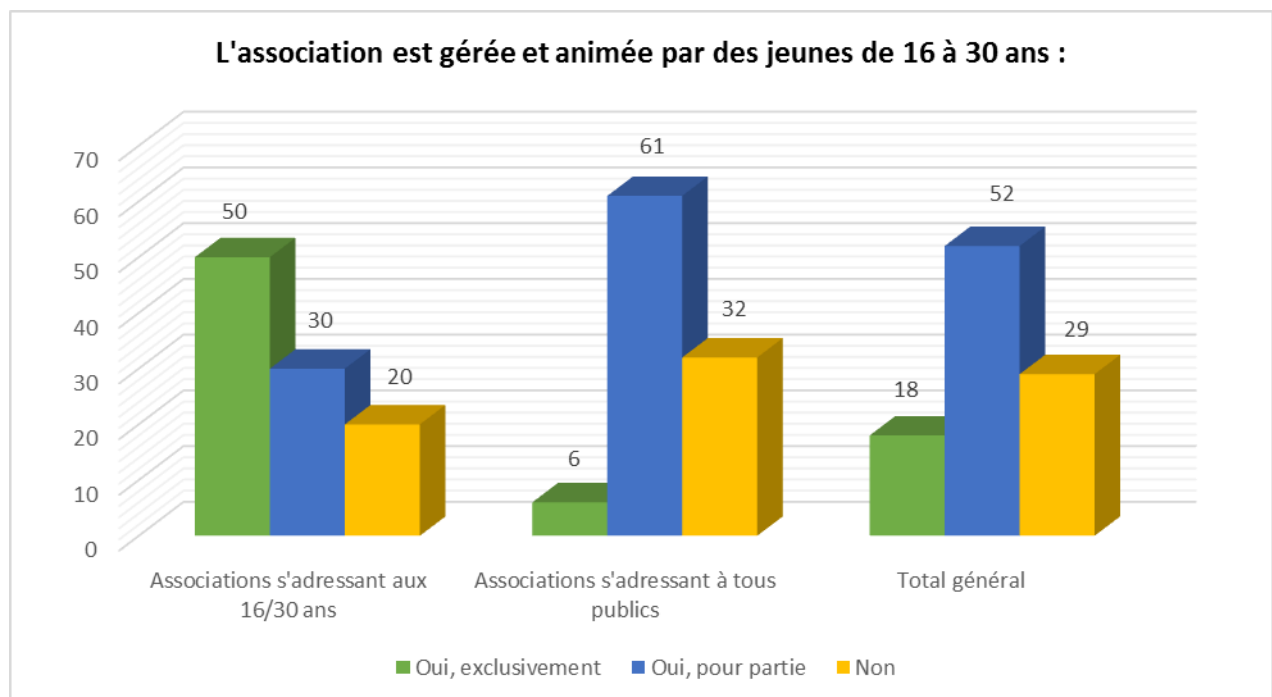
Une présence plus forte dans les associations s'adressant aux 16/30 ans

La moitié des associations s'adressant exclusivement aux 16/30 ans affirment être exclusivement gérées et animées par des jeunes, contre seulement 6% pour les associations « tous publics ». Ces dernières sont toutefois 61% à être animées et gérées « pour partie » par des jeunes.

Se dessine peut-être ici **l'une des distinctions (mais aussi l'une des convergences) entre**

organisations de jeunes et organisations de jeunesse, qui toutes deux mobilisent fortement des jeunes sans que cela se décline nécessairement sous les mêmes formes (notamment d'un point de vue statutaire, comme c'est le cas pour les organisations de jeunes).

On notera enfin que 20% des associations se consacrant exclusivement aux 16-30 ans n'en comportent aucun parmi leurs instances dirigeantes.



Une présence plus forte au niveau national

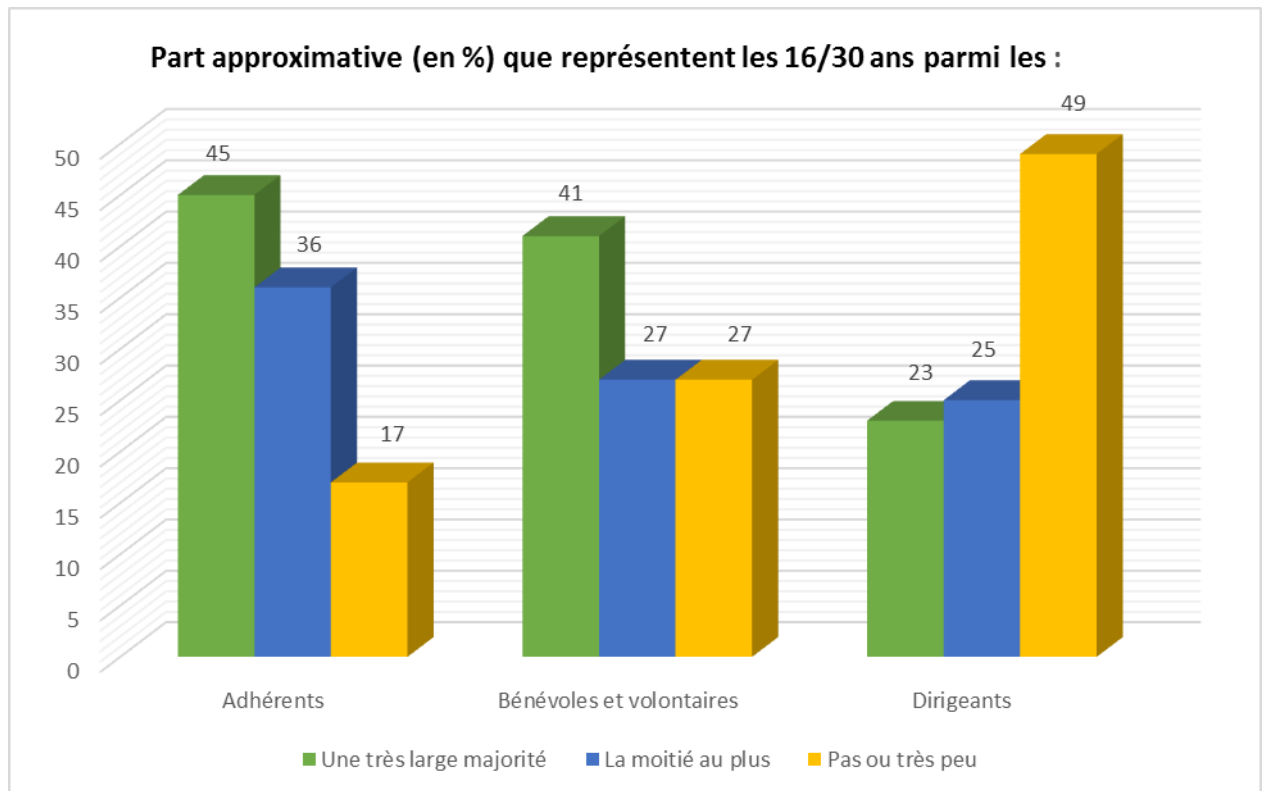
L'analyse des résultats fait ressortir que les associations locales sont un peu moins nombreuses à être exclusivement gérées par des 16-30 ans (15%, contre 21% aux têtes de réseau régionales et départementales, et 22% aux têtes de réseau nationales).

Ces associations locales sont également plus nombreuses (36%) à ne comporter aucun jeune parmi leurs instances dirigeantes (alors que les têtes de réseau nationales interrogées ne sont que 11% dans ce cas).

Cette situation est très certainement à relier aux **difficultés spécifiques rencontrées par les associations locales pour assurer la continuité et la pérennité de l'engagement de leurs bénévoles (notamment les jeunes)**. Inversement, la présence plus forte de jeunes dans les instances de décision des associations nationales pourrait tenir au fait que les jeunes concernés sont inscrits dans des parcours d'engagement au sein de l'association qui facilitent leur prise de responsabilités. Elle pourrait s'expliquer par le rôle moteur et exemplaire que souhaitent jouer certaines têtes de réseau nationales.

Des jeunes davantage acteurs que décideurs ?

Les résultats de l'enquête montrent très nettement que, si les jeunes sont des acteurs essentiels du projet de l'association (à la fois comme « public bénéficiaire » et comme « ressource » bénévole ou volontaire), **leur présence s'amenuise à mesure que s'élève le niveau de responsabilités dans les instances dirigeantes.**



Des adhérents nombreux

45% des associations interrogées déclarent que les jeunes constituent une très large majorité d'adhérents. Ce taux atteint 81% pour les associations s'adressant exclusivement aux 16/30 ans.

Inversement, seules 17% des associations interrogées disent ne compter que très peu de jeunes parmi leurs adhérents. Plus que d'une difficulté à toucher les jeunes, ce chiffre semble témoigner du fait que les associations de jeunesse et d'éducation populaire s'adressent à tous et tout au long de la vie, et qu'elles ne sont pas nécessairement tournées vers le seul public jeune.

Un engagement bénévole et volontaire soutenu

41% des associations interrogées comptent une très large majorité de jeunes parmi leurs bénévoles et leurs volontaires. Cette proportion est plus importante au sein des têtes de réseau nationales (56% contre 33% pour les associations locales) et dans les organisations s'adressant exclusivement aux 16/30 ans (59% contre 34% aux associations tous publics).

27% des associations interrogées déclarent tout de même compter un faible nombre de jeunes parmi leurs bénévoles. On sera d'ailleurs assez étonné de constater que 23% des associations dont le public est exclusivement les 16-30 ans ne comportent pratiquement pas de bénévoles de cette tranche d'âge.

Une présence plus faible aux postes de direction

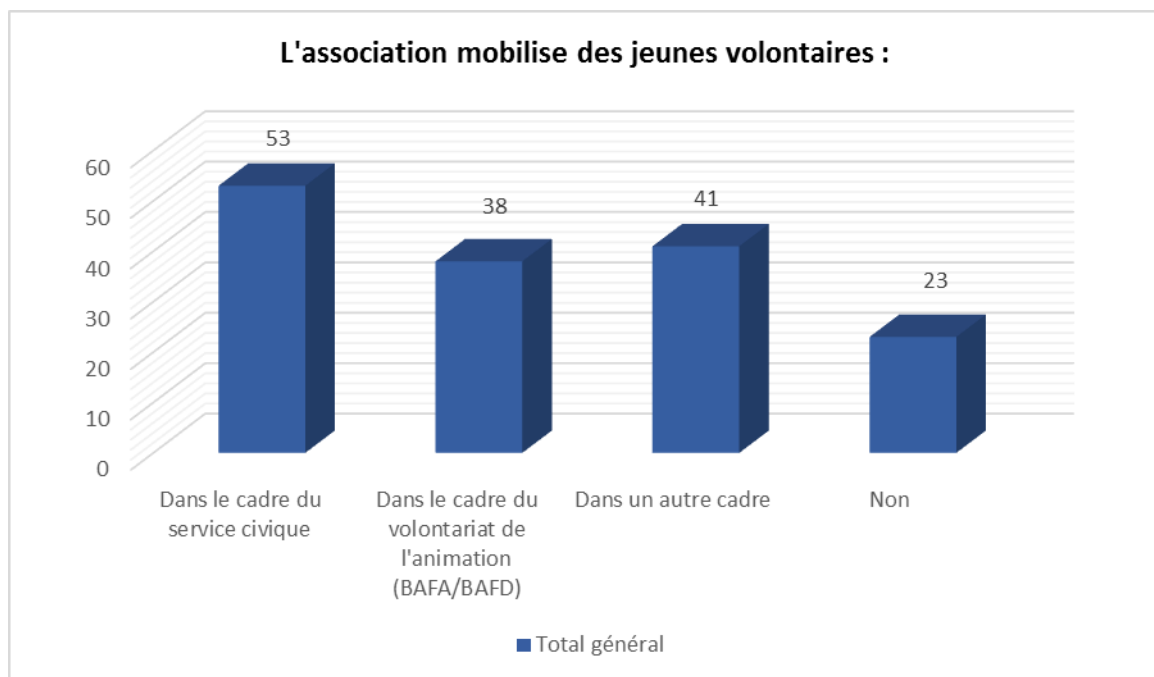
Si plus de 40% des associations ont plus d'une large majorité de jeunes parmi leurs adhérents et leurs bénévoles/volontaires, elles ne sont **que 23% à compter une large majorité de jeunes parmi leurs dirigeants.** Surtout, elles sont **près de la moitié (49%) à déclarer l'absence partielle ou totale de jeunes au sein de leur direction.**

A noter que la proportion des associations comportant au moins une large majorité de jeunes dirigeants faiblit en allant vers le niveau local (17%). Et la proportion de celles qui n'en ont aucun augmente nettement (59%).

En définitive, il semblerait que les jeunes soient **davantage associés à la mise en œuvre et à l'animation du projet de l'association, qu'à son élaboration et à sa définition stratégique.** Plusieurs éléments, que nous détaillerons plus tard, peuvent expliquer cette situation, qu'il s'agisse de problématiques internes à l'association (absence d'accompagnement, manque de confiance faite aux jeunes, ...) ou de contraintes spécifiques aux situations de vie rencontrées par les jeunes (mobilité, conciliation entre formation/emploi et engagement, ...). Il paraît toutefois important de souligner ici que le rôle d'acteur plus que de décideur confié aux jeunes au sein des associations semble correspondre précisément aux « nouvelles » attentes et aux aspirations exprimées par les jeunes dans les différentes enquêtes.

Focus sur l'engagement volontaire des jeunes

D'après les résultats de notre enquête, **le volontariat constitue une forme privilégiée d'engagement des jeunes au sein des associations de jeunesse et d'éducation populaire**. Ou peut-être devrait-on dire « les volontariats », les possibilités d'engagement volontaire dans ces associations ne se réduisant pas au dispositif du service civique. Les associations interrogées ne sont **que 23% à ne pas compter de jeunes volontaires** parmi leurs équipes. A noter que ce chiffre atteint 33% pour les associations locales.



Des cadres d'engagement multiples

Le dispositif du **service civique** est la **forme de volontariat la plus répandue** parmi les associations interrogées, puisque 53% d'entre elles y ont recours. Cela peut s'expliquer par le volontarisme politique et les moyens financiers importants affectés à ce dispositif phare des politiques de jeunesse en France. Il est à cet égard révélateur que les têtes de réseau nationales (73%) et régionales / départementales (62%) soient plus fortement engagées dans ce dispositif que les associations locales (37%).

Le **volontariat de l'animation** continue de s'affirmer comme un **cadre d'engagement structurant** pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire, et comme un levier essentiel de mobilisation des jeunes au service de projets socio-éducatifs et socio-culturels. 38% des associations interrogées s'appuient sur cette ressource.

Enfin, **41% des associations déclarent mobiliser des jeunes volontaires dans un autre cadre** que le service civique ou le BAFA/BAFD. Il s'agit même de la première « forme » de volontariat choisie par les associations locales (38%, contre 37% d'entre elles ayant recours au service civique et 28% au BAFA/BAFD).

Des organisations de jeunes réticentes ?

Les associations dédiées aux 16-30 ans sont en net retrait par rapport aux autres en matière de mobilisation de jeunes volontaires. Elles sont **34% à n'en compter aucun**, contre 19% des associations tous publics.

Cette spécificité peut en partie s'expliquer par les réserves fréquemment exprimées par certaines organisations de jeunes vis-à-vis d'un volontariat qui, si les conditions ne sont pas réunies, peut vite glisser vers une forme de sous-emploi déguisé.

Des attentes exprimées, des obstacles à surmonter

Au-delà de dresser un état des lieux de la place et des modalités de participation des jeunes à la vie de l'association, nous avons souhaité interroger les associations sur la manière dont elles envisagent la question de l'engagement associatif des jeunes, ainsi que sur les difficultés qui entravent la participation active des jeunes.

De ce questionnaire ressortent **deux principaux enseignements** :

- L'engagement des jeunes constitue un réel enjeu pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire, un **enjeu davantage « idéologique » qu'organisationnel**.
- Ces associations sont confrontées à **d'importantes difficultés de mobilisation des jeunes** (mais d'autres enquêtes montrent que cette problématique n'est spécifique, ni aux jeunes, ni aux associations de jeunesse et d'éducation populaire).

Faire participer les jeunes : une vocation plus qu'un besoin ?

Les résultats de notre enquête montrent que les associations de jeunesse et d'éducation populaire accordent une attention particulière à la question de l'engagement des jeunes, et qu'elles (se) fixent de réelles ambitions en la matière.

Donner du sens au projet

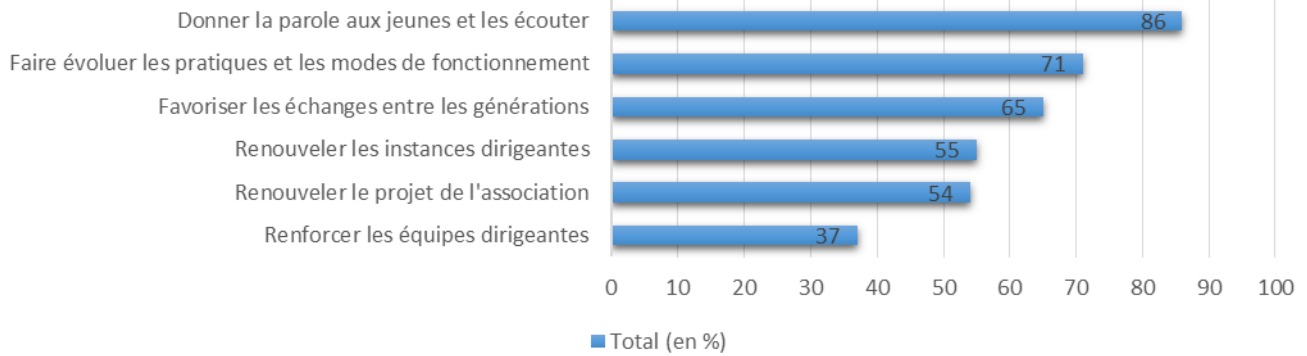
D'une manière très forte (80% des réponses et plus) et assez comparable quel que soit le segment de l'échantillon (échelons territoriaux, publics), la participation des jeunes à la vie de l'association doit **d'abord permettre de leur donner la parole et de les écouter**.

Cela renvoie au fond au cœur de métier des associations, et à l'essence même du projet d'émancipation individuelle et de transformation sociale poursuivi par les associations de jeunesse et d'éducation populaire. Faire participer les jeunes viserait donc avant toute chose à poser en actes les

ambitions inscrites dans le projet, ou, pour reprendre les termes d'une association interrogée, « **mettre en adéquation nos pratiques éducatives avec les valeurs d'éducation populaire** ».

L'ambition de favoriser par la participation des jeunes l'échange entre les générations (65%) semble participer de cette même logique, la dimension intergénérationnelle étant elle aussi inscrite dans les fondements de nombreux mouvements d'éducation populaire. Il va de soi que cette préoccupation est moins présente parmi les organisations dédiées aux 16/30 ans (45%).

Pour votre association, la participation des jeunes à la vie et au projet de l'association doit permettre de :



Responsabiliser, éduquer et émanciper

Les témoignages recueillis dans la question ouverte (Q5) viennent corroborer cette analyse.

Trois ambitions majeures sont assignées à la participation des jeunes à la vie de l'association.

Accompagner à la prise de responsabilités

« co-construire des démarches internes », « accompagner des projets et des initiatives de jeunes », « prendre des responsabilités et devenir acteur », « favoriser la coéducation »

Eduquer à la citoyenneté

« accompagner des parcours d'engagement », « éduquer à la citoyenneté », « éveiller à la militance », « développer l'esprit critique », « aménager des espaces d'expression », « donner le goût de l'engagement », « devenir un citoyen autonome et éclairé »

Contribuer à l'émancipation

« développer l'autonomie », « redonner confiance », « favoriser l'épanouissement », « contribuer à l'émancipation personnelle », « prendre leur place dans la société », « lever les représentations négatives sur les jeunes »

Un enjeu stratégique plus secondaire

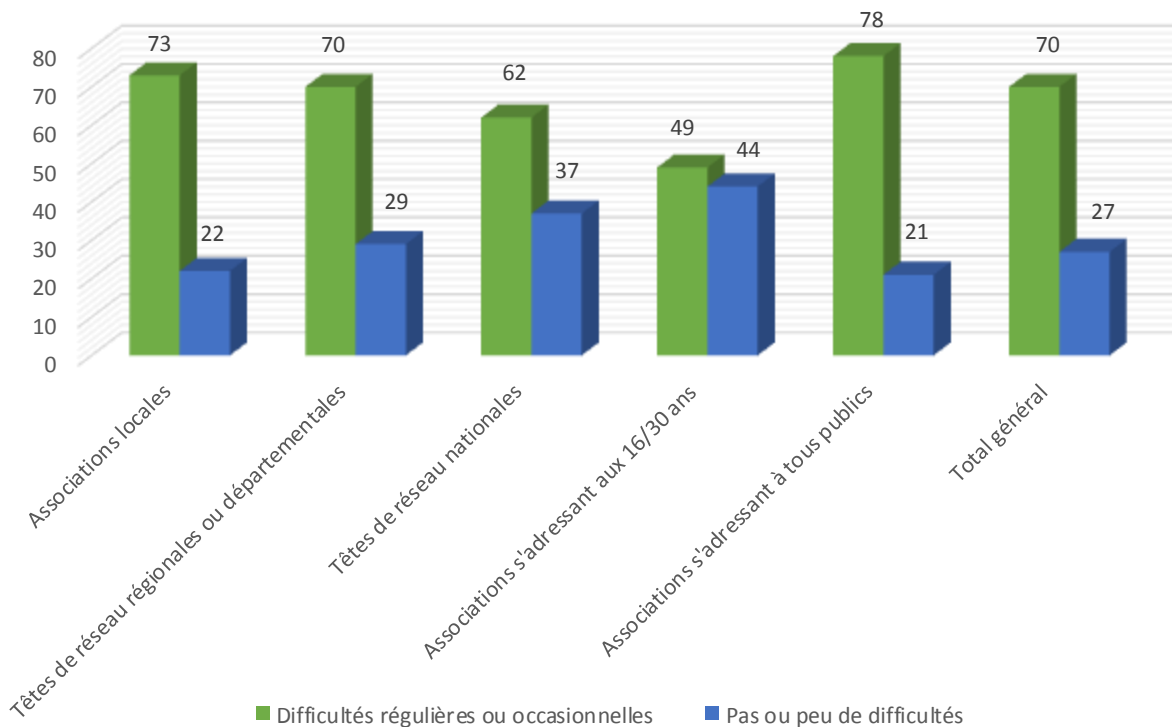
Le renforcement de la participation des jeunes apparaît également, mais dans une moindre mesure, comme un **atout pour favoriser l'évolution du projet associatif (54%)**, ainsi que **le renouvellement des pratiques et du fonctionnement (71%)**. Cette préoccupation est davantage marquée parmi les associations dédiées aux 16/30 ans (64% et 74%).

En revanche, la participation des jeunes **visent moins** (sans que ce ne soit négligeable pour autant) **à renouveler (55%) ou à renforcer (37%) les équipes dirigeantes**. A noter que le renforcement des équipes dirigeantes est plus souvent cité parmi les têtes de réseau nationales (44%), de même que le renouvellement des instances par les têtes de réseau en général (64%).

Des associations face aux difficultés de mobilisation des jeunes

Les associations interrogées sont nombreuses à exprimer un décalage entre les ambitions affichées et la réalité de la participation des jeunes aux instances de décisions de l'association, et font état d'une forme de désarroi face aux difficultés nombreuses et diverses auxquelles elles doivent faire face.

Difficultés rencontrées par l'association pour faire participer les jeunes aux instances de décisions (en %) :



Des difficultés largement partagées

Les associations interrogées sont **70%** à constater des difficultés régulières ou occasionnelles pour faire participer les jeunes aux instances de décisions. Elles sont seulement 10% à indiquer ne rencontrer aucun problème ou à ne pas répondre.

Il est intéressant de noter que, si les associations dédiées aux 16/30 ans sont plus nombreuses à ne constater aucun problème ou à ne pas répondre (23%), des difficultés surgissent tout de même pour près de la moitié d'entre elles (49%).

Une problématique pour les associations locales

Ces difficultés sont plus fortement ressenties au sein des associations locales (73%), alors que les têtes de réseau nationales ne sont « que » 62% à en faire état.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, cette disparité témoigne des difficultés spécifiques rencontrées par les associations locales pour assurer la continuité et la pérennité de l'engagement de leurs bénévoles (notamment les jeunes). Inversement, la présence plus forte de jeunes dans les instances de décision des associations nationales pourrait tenir au fait que les jeunes concernés sont inscrits dans **des parcours d'engagement au sein de l'association qui facilitent leur prise de responsabilités.**

Des difficultés imputables aux jeunes et à la société ? Pas seulement ...

Les difficultés identifiées par les associations sont principalement **liées aux situations et aux attitudes des jeunes, ainsi qu'aux contraintes qui pèsent sur eux** : un rapport consumériste au service associatif (53%), un manque de confiance en eux pour mener certaines tâches (50%), une mobilité géographique plus importante et souvent contrainte, notamment dans le milieu rural (48%) et le poids des difficultés personnelles (40%).

Les réponses libres recueillies dans la question 10 permettent de compléter cet inventaire : le manque de disponibilité, la précarité des jeunes qui les détourne des questions d'engagement et de participation, leur multi-appartenance qui rend difficile un engagement continu et soutenu dans l'association, leur manque de confiance envers les institutions, l'idée de la non-possibilité du droit à l'erreur chez de nombreux jeunes, des formes d'engagement plus ponctuelles.

Des freins organisationnels

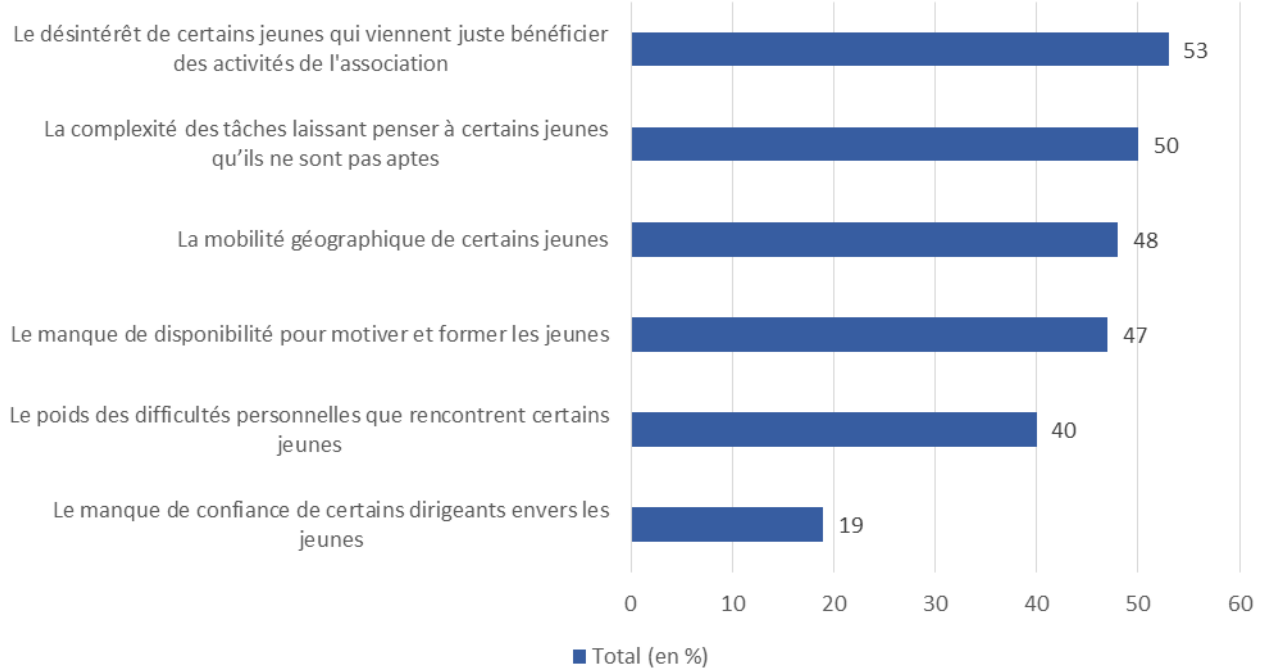
Si les associations interrogées reconnaissent pour 47% d'entre elles un manque de disponibilité pour motiver et former les jeunes, elles ne sont que 19% à souligner un manque de confiance de certains dirigeants comme un frein à la prise de responsabilité des jeunes.

Les associations interrogées pointent d'autres **obstacles « endogènes »** : des modes d'animation inadaptés, un manque d'outils de sensibilisation et de formation des jeunes, une faible visibilité de l'association par le public jeune, la lourdeur de la gestion administrative, le manque de volonté politique de laisser la place aux jeunes.

Ces réponses libres font en définitive apparaître le décalage entre les attentes des jeunes et la réalité par rapport aux modes de fonctionnement des associations et à l'engagement..

Il serait intéressant d'analyser en quoi la **« technicisation » croissante de la vie associative**, liée à certaines évolutions dans la manière dont sont considérées et mobilisées les associations (commande publique, mise en concurrence), constitue ou non un facteur d'essoufflement de la mobilisation des bénévoles en général, et des jeunes en particulier.

Typologie des difficultés rencontrées (en %) :



PERSPECTIVES

DES ASSOCIATIONS MOBILISÉES POUR UNE ÉVOLUTION DES PRATIQUES

Une réelle volonté de mieux faire

Des associations proactives

Loin d'être résignées par les difficultés rencontrées, et visiblement attachées à faire vivre les valeurs de l'éducation populaire, les associations interrogées font part de leur détermination à relever le défi de la participation des jeunes.

Une forte mobilisation

Elles sont **73% à avoir développé** depuis plusieurs années (52%) ou plus récemment (21%) **des stratégies et des actions spécifiques** pour encourager les jeunes à prendre place dans les instances de décisions. Elles sont **seulement 5% à n'avoir et à n'envisager aucune stratégie** en ce sens, et de manière relativement stable pour l'ensemble des segments de l'échantillon.

Une préoccupation continue

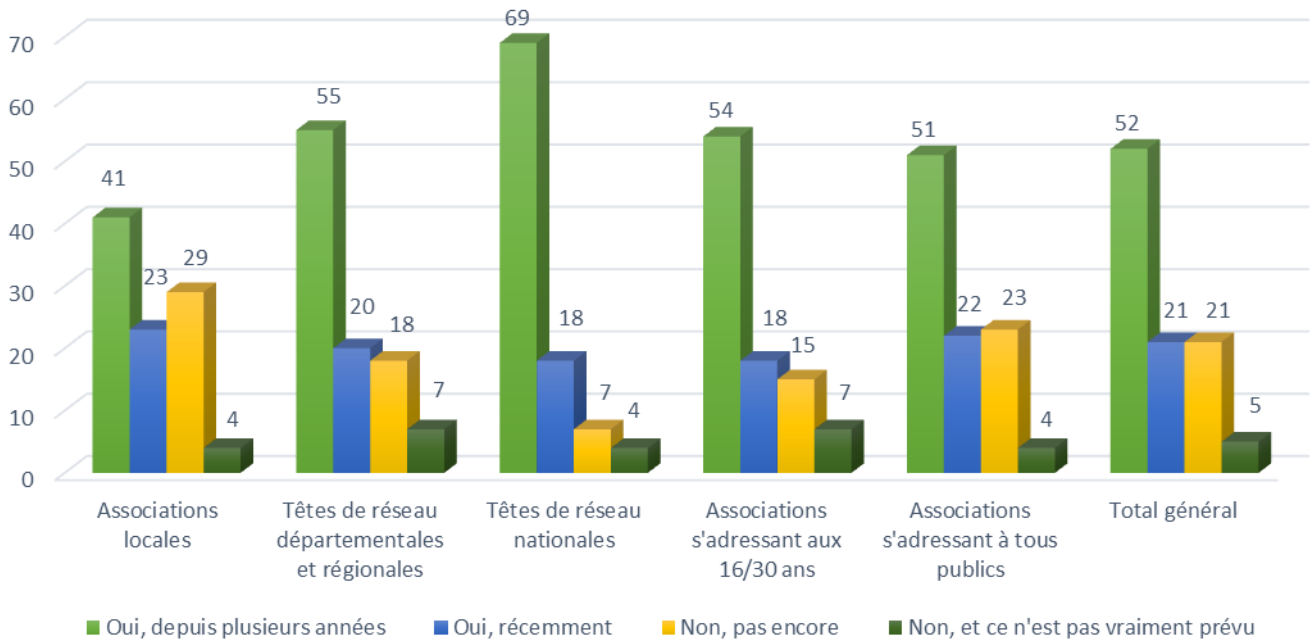
Il est intéressant de noter que **plus de la moitié des associations (52%) mènent ce type d'actions depuis plusieurs années**. L'attention portée par ces associations à la place des jeunes dans leurs instances ne semble donc

pas être un effet de mode ou le fruit d'une injonction politique, mais bien une problématique ancrée dans le projet même de l'association.

Des associations nationales mieux outillées ?

Si les résultats recueillis sont globalement équivalents entre les associations dédiées aux 16/30 ans et les associations tous publics, on notera que **ces stratégies se déploient davantage au niveau national (87%)**, qu'à l'échelon régional et départementale (75%) et surtout local (64%). Cette disparité réside très certainement dans le rôle d'impulsion stratégique que jouent les têtes de réseau, alors que les associations locales sont plutôt mobilisées dans l'action de terrain.

L'association développe des stratégies ou des actions pour encourager les jeunes à prendre place dans les instances de décisions (en %) :



Des résultats encourageants

La détermination des associations est à n'en pas douter confortée par les résultats globalement encourageants qui ont pu être enregistrés.

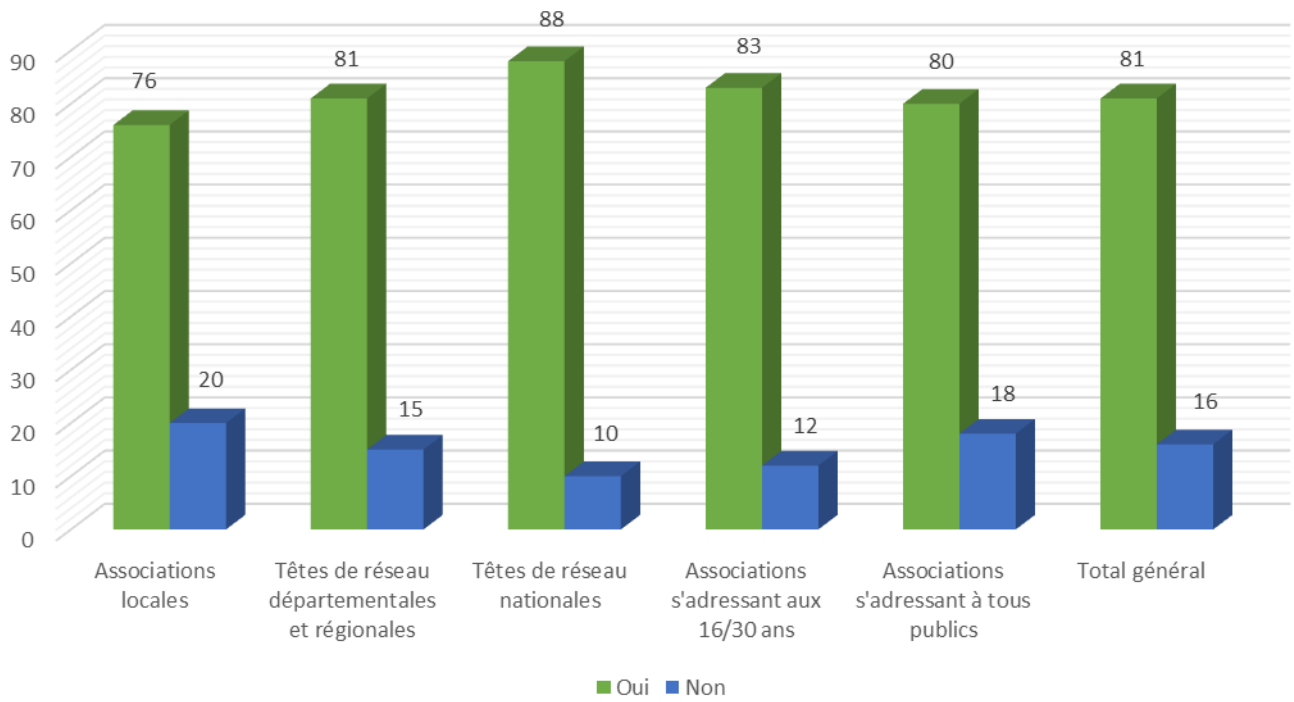
81% des associations interrogées constatent des effets positifs en matière de participation des jeunes. Dans 46% des cas, des jeunes sont entrés dans les instances dirigeantes, et dans 35% ils participent davantage sans toutefois être présents dans les instances.

Ces taux sont sensiblement supérieurs pour les associations nationales (88%) par rapport aux associations locales (76%), **ainsi que pour les associations dédiées aux 16/30 ans (83%)** par rapport aux associations tous publics

(80%). Dans le premier cas, cela peut s'expliquer par les difficultés particulières que rencontrent les associations locales pour mobiliser les jeunes dans la durée. Dans le second cas, on peut supposer que les organisations de jeunes sont davantage pénétrées de cette culture du renouvellement des cadres et de la transmission du projet, et qu'elles en retirent par conséquent davantage satisfaction.

A noter que les réponses libres ne font état d'aucune stratégie dont les effets auraient été contre-productifs, alors que le risque est bien réel dès lors qu'il s'agit d'expérimenter et d'innover.

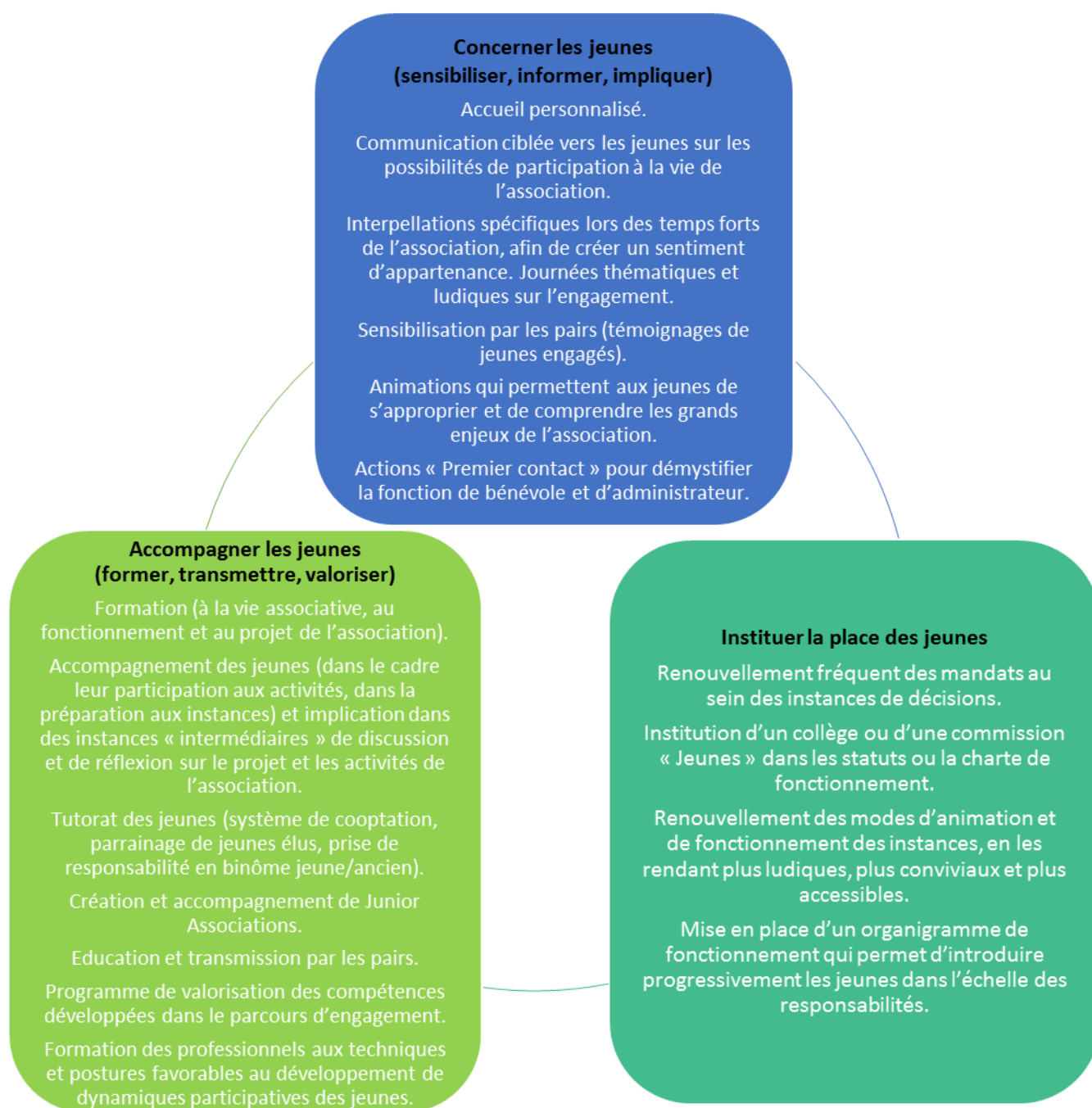
La mise en œuvre de ces stratégies et/ou actions a eu des effets positifs (en %) :



Des bonnes pratiques à approfondir

Tentative de typologie

Trois types de stratégies ou de bonnes pratiques se dégagent des témoignages des associations interrogées.



Des parcours d'engagement

Ces trois types de stratégies ne sont pas exclusifs l'un de l'autre, mais ont au contraire vocation à interagir et à se compléter dans le cadre de ce qui est présenté dans nombre de contributions que nous avons recueillies, comme la construction d'un parcours d'engagement au sein de l'association.

Plusieurs associations interrogées insistent en effet sur cette notion de parcours. Il s'agit, par une pédagogie active, d'inciter les jeunes à prendre des responsabilités et des initiatives, et de créer ainsi une **culture de la responsabilité et de l'engagement**. Les différentes pratiques d'engagement des jeunes dans les associations de jeunesse et d'éducation populaire (implication dans des

commissions, animation de projets, ...) sont donc pensées comme des **espaces intermédiaires de prise de responsabilités** et comme des paliers successifs dans le parcours d'engagement du jeune. Le schéma est décrit de la manière suivante par plusieurs associations : « *j'agis, je participe, cela a du sens, j'ai envie de poursuivre mon action, et pourquoi pas de participer aux instances de l'association* ».

Les contraintes statutaires ne suffisent donc pas à elles seules pour assurer une participation effective et pertinente des jeunes aux instances de décisions : « *La clef, c'est la pédagogie intergénérationnelle et pas seulement l'obligation statutaire* ».

La construction des parcours d'engagement

Témoignage de la Fédération nationale des Francas

Les parcours d'engagement sont appelés « parcours d'implication » au sein des Francas. Ils visent à renforcer les instances statutaires en partant de la participation à une action pour aller vers la responsabilité politique. Un individu qui sait définir sa place et son rôle dans un collectif, qui y est reconnu, pourra trouver du sens à son engagement.

Ces parcours d'implication peuvent se décomposer en trois étapes :

Un jeune s'engage dans une action et décide de piloter un groupe de production ... il est dans l'action concrète. **On prend en compte l'intérêt de la personne engagée.**

Le jeune est invité à en parler, à valoriser l'action collective dans un Comité directeur d'association départementale. **On reconnaît l'engagement, on acte les résultats, on donne de la visibilité.**

Le jeune est sollicité pour entrer dans les instances et porter politiquement le dossier qu'il conduit depuis un an. Il trouve un intérêt à devenir administrateur parce qu'il se sent investi d'une mission. **On donne sens à une démarche d'engagement dans la gouvernance associative.**

Accompagner et transmettre

L'enjeu de la transmission et de l'accompagnement à la prise de responsabilités a été approfondi lors des auditions complémentaires.

Former par la prise de responsabilités :

L'exemple des Junior Associations

Une Junior Association est une association créée à l'initiative de jeunes de 11 à 18 ans, et composée de jeunes de moins de 20 ans.

La JA consiste en elle-même en une prise de responsabilité, une participation aux décisions puisque de la création jusqu'aux projets que la JA va développer en passant par les temps de réflexion et de décisions, **tout est du ressort et de la responsabilité des jeunes**. Ce qui est intéressant dans la JA, c'est la **souplesse dans la forme même des instances** qui la composent : chaque JA peut créer sa propre organisation, et donc sa propre manière de prendre les décisions et de partager les responsabilités.

Au niveau départemental, des fédérations départementales « relais » qui hébergent les JA accompagnent les jeunes à la prise de responsabilités et à la construction d'un parcours militant qui dépasse le seul cadre de la JA.

Le parrainage

Une association départementale des Francas a expérimenté un **dispositif de binôme** au sein du Conseil d'administration. La première année « l'ancien » est titulaire, et le « jeune » est suppléant. La deuxième année c'est « l'ancien » qui est suppléant et le « jeune » titulaire. La troisième année, le « jeune » prend sa place à part entière. Cette démarche de binôme s'inscrit dans une double stratégie de renouvellement des instances et d'accompagnement à la prise de responsabilités.

De son côté, le Réseau national des Junior Associations (RNJA) désigne depuis 2012 un parrain pour accompagner les jeunes membres du CA.

Des jeunes dans le Conseil d'administration : de la pédagogie et du temps

Témoignage du Réseau national des Juniors Associations

A la création du Réseau, le Conseil d'administration (échelon national) était composé des membres fondateurs et il n'y avait pas de jeunes. Depuis 2012, dans les statuts (réforme statutaire) il est écrit que le CA doit être composé pour moitié de jeunes.

Mais inscrire statutairement les choses n'est qu'une première étape. Il faut ensuite permettre aux jeunes de comprendre, de se saisir des enjeux et des questions soulevées au CA. Le RnJA a mis en place tout un système pour faciliter la présence des jeunes au CA :

Il y a des points de l'ordre du Jour qui sont présentés par des jeunes.

Il n'y a plus un Bureau et un CA car il y avait alors un espace (le CA) avec des jeunes et un autre espace (le Bureau) sans jeune dans lequel se prenaient des décisions. Le Bureau a donc été supprimé pour qu'il n'y ait qu'un CA donc une seule instance de discussion et de décisions avec les jeunes.

Les CA sont préparés pédagogiquement pour être accessibles par les jeunes. La forme des questions ou des sujets compte.

Après chaque Assemblée Générale, 1 fois par an, il y a un week-end d'intégration pour former les jeunes entrants au CA par les jeunes sortants qui témoignent et « forment ». C'est une passation.

Par ailleurs, pour leur première séance de CA que les jeunes entrants au CA vivent, l'ordre du jour est travaillé en amont (la veille) avec les jeunes pour se familiariser, poser des questions, ...

Faire confiance aux jeunes

Témoignage du Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne

Au MRJC, ce sont les jeunes qui prennent depuis toujours les responsabilités et donc les décisions tant au niveau local que national, puisqu'il est obligatoire d'avoir entre 13 et 30 ans au moment de l'entrée au MRJC (en tant que salarié, bénévole ou adhérent).

Le MRJC pense l'engagement en terme de parcours et d'action : Agir a pour conséquence bien souvent une reconnaissance des autres jeunes ou des adultes qui soit ont bénéficié de cette action soit ont participé et ont apprécié. Cette reconnaissance donne un sentiment d'être utile et les jeunes aiment se sentir utiles. Tout cela a un effet « boule de neige » : J'agis, le regard extérieur est reconnaissant et me conforte dans mon engagement, j'ai envie d'agir plus, je prends confiance, j'ai envie d'avoir des responsabilités, ...

- Au MRJC, les responsables régionaux « plus âgés » proposent aux plus jeunes, qui semblent prêts ou volontaires, des responsabilités. Certains jeunes n'auraient jamais pensé arriver à tel stade de responsabilité, si on ne leur avait pas proposé. Mais en leur faisant confiance, on les place en situation de réussite. Le fait que ce soit les plus âgés qui proposent aux plus jeunes de prendre des responsabilités est très valorisant et apporte un sentiment de confiance.
- Dès le début, sur le portage d'un projet, les jeunes décident et prennent la responsabilité de leur projet donc ils apprennent à prendre des décisions et des responsabilités et cela donne confiance et permet de passer à d'autres responsabilités. C'est dans l'exercice que l'on se forme. Il faut manier les responsabilités pour apprécier ce que cela veut dire.
- En cours de réflexion, le MRJC s'interroge sur la diversification des formes et des durées d'engagement au sein des instances.

Le « Comité Jeunes » : une fausse bonne idée ?

Plusieurs associations, dans le cadre de leur stratégie de renforcement la participation des jeunes, ont opté pour la **mise en place d'un « comité » ou d'une « commission » jeunes** autonome des instances de décision. Le principe de ces comités consiste à offrir aux jeunes des lieux de débat et de réflexion sur les activités et le projet de l'association, et donc à renforcer leur implication dans la vie et le développement de l'association.

La question se pose toutefois du rôle et de la place de ces instances « jeunes » dans la gouvernance associative. Plusieurs témoignages soulignent que, si les conditions ne sont pas pleinement réunies, ces instances

jeunes peuvent devenir des espaces « alibis » ou « cosmétiques », et relèvent alors d'une stratégie d'affichage davantage que d'une réelle volonté politique de prendre en compte la parole des jeunes dans les orientations de l'association. Sans éluder cette question, l'essentiel semble être là encore de **penser ces espaces**, non pas comme une finalité, mais **comme des paliers intermédiaires dans l'accès des jeunes aux responsabilités** au sein des instances de décisions. Ces espaces peuvent également constituer les creusets d'une évolution des mentalités sur la place des jeunes dans l'association.

Des marges de progression

Témoignage de la Fédération nationale des Francas

En 2013, la Fédération nationale des Francas a voté une réforme statutaire qui a permis entre autre d'ouvrir davantage le Conseil Fédéral national des Francas aux jeunes. Ils sont un certain nombre à avoir moins de 30 ans et à siéger dans l'instance nationale. Mais les Francas ont voulu justement confier aux jeunes cette question de leur place dans les instances.

Ils ont lancé en 2012 un Comité Jeunes composé de 12 jeunes de 18/30 ans représentatifs d'une diversité géographique et dans l'engagement aux Francas. Les membres de ce Comité, qui n'a pas de pouvoir de décision, disposent de cet espace qui peut être compris comme un groupe de travail pour réfléchir précisément à la place des jeunes dans l'organisation, pour expérimenter des parcours de jeunes (et en susciter davantage) et pour porter un regard et s'exprimer sur le projet de l'association.

Les membres ont fait remonter un certain nombre de préconisations afin qu'il y ait un lien plus fort entre leur Comité et les instances « classiques », pour une meilleure prise en compte de leur parole et pour que le lien intergénérationnel ait tout son intérêt.

Cette initiative est récente et les jeunes savent déjà comment le faire évoluer afin de poursuivre leur implication dans le projet associatif et dans les instances.

SYNTHESE

**LES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE
ET D'ÉDUCATION POPULAIRE :
OBSERVATOIRES ET
LABORATOIRES DE LA
PARTICIPATION DES JEUNES**

Au-delà des spécificités et des disparités notables apparues au fil de notre étude (notamment entre le niveau local et l'échelon national, et entre les organisations de jeunes et les associations « tous publics »), l'analyse des résultats de l'enquête tend à positionner les associations de jeunesse et d'éducation populaire comme des observatrices privilégiées de l'engagement des jeunes et de ses mutations, mais aussi comme des actrices résolument engagées en faveur de la participation des jeunes à la vie de l'association et, plus largement, à la vie de la Cité.

Observatoires de la participation des jeunes, les associations de jeunesse et d'éducation populaire le sont à double titre :

- La question de la participation des jeunes, loin d'être un impensé placé dans l'angle mort des priorités de nos mouvements, constitue au contraire une **préoccupation largement partagée et profondément ancrée dans le projet** des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Créer les conditions d'une participation des jeunes reviendrait en quelque sorte à donner corps aux valeurs qui fondent l'éducation populaire.
- Les associations de jeunesse et d'éducation populaire concernent et mobilisent de nombreux jeunes. Ces associations **ne se contentent pas d'agir pour les jeunes** à travers le déploiement d'activités qui s'adressent à eux, **mais bien avec et par les jeunes** dans le cadre de l'accompagnement des jeunes qu'elles accueillent dans des parcours d'engagement au sein de l'association.

Laboratoires de la participation des jeunes, les associations de jeunesse et d'éducation populaire peuvent le revendiquer à plusieurs égards :

- Ces associations ne restent ni aveugles, ni spectatrices des difficultés rencontrées en matière de participation des jeunes. Au-delà du repérage des obstacles et des freins à l'engagement des jeunes, elles mènent de nombreuses réflexions et expériences concrètes pour faire face à ces défis. Ces associations s'affirment ainsi comme des **lieux d'expérimentation de la participation des jeunes**.
- Les résultats encourageants enregistrés par les associations ayant développé des stratégies et des actions visant spécifiquement le renforcement de la participation des jeunes aux espaces de décisions, tendent à illustrer la pertinence et l'efficacité des réponses apportées. Les associations de jeunesse et d'éducation populaire constituent donc des **lieux d'innovation sur la participation des jeunes**.

Observatoires et laboratoires, les associations de jeunesse et d'éducation populaire se positionnent à la fois comme des **lieux d'expertise sur la jeunesse** et son engagement, et comme des **espaces d'élaboration collective de paroles et de projets** de jeunes. Fortes de cette double compétence, les associations de jeunesse et d'éducation populaire ont toute leur place dans la construction et la mise en œuvre des politiques de jeunesse.

Il n'en demeure pas moins que la participation des jeunes, loin d'être considérée comme un acquis à préserver, est perçue par les associations de jeunesse et d'éducation populaire comme **une conquête et une ambition à poursuivre dans la durée**. Si les associations de jeunesse et d'éducation populaire sont nombreuses à souligner le chemin parcouru pour renforcer la participation des jeunes, elles le sont tout autant à mesurer les **marges de progrès** qu'il reste à combler. Nous avons pu constater dans notre enquête à quel point les conditions favorisant la participation des jeunes demeuraient fragiles et que les résultats obtenus, certes positifs, restaient néanmoins perfectibles.

Si « **modèle** » à suivre il y a, il consiste très certainement à **articuler et à combiner** une volonté politique forte de l'association d'accompagner les jeunes à la prise de responsabilités (impulsion stratégique), un cadre statutaire contraignant (obligation formelle) et un travail sur les mentalités pour une vraie acceptation (évolution culturelle).

Au fond, **la problématique du renforcement de la participation des jeunes cristallise les tensions qui traversent l'éducation populaire**. D'une part, il s'agit de favoriser par des démarches participatives l'épanouissement et l'**émancipation individuelle** des jeunes. D'autre part, il s'agit de replacer la question de la participation des jeunes (qui, dans le contexte de crise économique et sociale que nous traversons, tend à être présentée comme une coquetterie ou un supplément d'âme) au cœur des dynamiques de **transformation sociale**.

Le Cnajep insiste sur le fait que pour compléter et affiner cette étude, il serait évidemment utile de croiser cette parole associative avec le point de vue des jeunes engagés dans les associations. C'est une première perspective que le Cnajep va mettre en œuvre sur l'année 2015.

Il convient également d'élaborer sur la base de ces résultats des propositions concrètes qui pourront nourrir la pratique des AJEP. Comment cette étude peut-elle faire évoluer nos pratiques ? Quelles propositions concrètes les AJEP pourraient-elles expérimenter ? Et ce dans le but que l'étude puisse, au-delà des constats, nourrir les AJEP et faire évoluer leurs pratiques. C'est une seconde perspective que le Cnajep va mettre en œuvre sur l'année 2015



12 rue Tolain - 75020 Paris - 01 40 21 14 21 - cnajep@cnajep.asso.fr - www.cnajep.asso.fr